

Paris, le 27 janvier 2021

## **COMMUNIQUÉ**

### **Publication du guide pratique de l'action extérieure des collectivités françaises des Amériques**

Après le *Guide juridique* (2018) et le *Guide opérationnel de la coopération décentralisée* (2020), la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) publie un *Guide pratique de l'action extérieure des collectivités françaises des Amériques*, téléchargeable sur [France diplomatie](#)

L'action extérieure des collectivités françaises des Amériques relève de dispositions juridiques particulières qui répondent à leur réalité géographique propre. Elle ne se résume pas à la seule coopération décentralisée et comprend aussi l'action régionale leur permettant de s'inscrire dans leur environnement géographique. La conférence de coopération régionale Antilles Guyane (CCRAG) de Cayenne en novembre 2019 a mis en évidence le besoin de mieux faire connaître tant les activités menées par les collectivités territoriales françaises des Amériques au titre de l'action extérieure que les outils et possibilités qui pourraient être mieux exploités.

Ce guide pratique a été réalisé par la DAECT en lien étroit avec ses partenaires associatifs, avec les collectivités concernées ainsi qu'avec le ministère des outre-mer.

Après avoir rappelé les raisons qui peuvent orienter les collectivités territoriales vers l'action extérieure (Pourquoi s'engager à l'international ? I), le guide décrit le cadre légal de celle-ci (Qu'ai-je le droit de faire ? II) puis son cadre opérationnel (Comment puis-je le faire ? III). Il s'appuie sur des exemples concrets de coopérations menées et indique les services ressources auxquels les collectivités peuvent s'adresser pour aller plus loin.

Ce guide constitue la base de discussion du **webinaire consacré par la DAECT à l'action extérieure des collectivités françaises des Amériques**, mercredi 27 janvier 2021 de 14h à 16h (heure de Paris), webinaire diffusé sur la [chaîne CNCD\\_Fr](#) sur [YouTube](#), en direct puis en différé.

#### **Contact :**

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS

01 43 17 62 64 | [secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr)